



TARIFS SOCIETES ETRANGERES au 01/09/2013

Mission sociale

Le droit social français est assez complexe. Nous sommes habilités à exécuter les missions sociales dans le respect des exigences légales que vous êtes amenés à nous confier.

Pour ce faire, nous vous proposons l'assistance de notre service juridique, composé de :

- Mme Audrey DUGUÉ, juriste d'entreprise, diplômée d'un Master Recherche mention Droit des Sociétés
- Mlle Dorothée DERYCKERE, juriste d'entreprise, diplômée d'un Master professionnel Mention Droit des Affaires

pour répondre à toutes vos questions en matière de droit social, droit du travail et assistance juridique relative à la gestion du dossier social de vos salariés et dans de nombreux domaines tels que les conflits du travail, différends employeur/salarié, droit des sociétés et des affaires, prévoyance et retraite.

En fonction de votre dossier social, il est possible que notre cabinet ne soit pas habilité pour réaliser les travaux suivants:

- ✘ Déclaration Unique d'Embauche (D.U.E)
- ✘ Déclaration préalable d'embauche isolée

Tous les employeurs dont l'entreprise ne comporte pas d'établissement en France et qui emploient du personnel salarié relevant du régime social français, sont redevables de cotisations sociales pour leur personnel salarié relevant du régime social français.

Nous sommes habilités à exécuter les missions sociales que vous être amené à nous confier dans le respect des exigences légales.

De manière contractuelle, pour l'année civile en cours, nos conditions pour l'établissement des bulletins de paie, sont les suivantes :

D'un commun accord, les bulletins de paie seront réalisés sous deux jours ouvrés à compter de la réception de vos éléments de salaire. Ils seront facturés en fonction du nombre de bulletins de paie produits, au tarif unitaire en vigueur.

Tout bulletin de paie refait suivant votre demande sera refacturé au tarif en vigueur.

La procédure à suivre pour nous communiquer vos éléments de paie est la suivante :

Soit :

Vous nous transmettez les éléments de salaire par courriel. Votre Expert-comptable s'engage à ce que votre demande soit traitée sans délai et sous la surveillance du responsable de clientèle.

Soit :

Vous nous transmettez les éléments de salaire par téléphone. Vos consignes seront mises par écrit et vous serez retournées pour signature et validation par courriel ou par télécopie. Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais à réception de votre « bon pour accord » et sous la surveillance du responsable de clientèle.



Aucune transmission d'élément de salaire par téléphone ne sera prise en compte sans confirmation écrite de votre part afin de pouvoir satisfaire dans les meilleurs délais à vos attentes et améliorer réciproquement notre organisation interne.

Nous assurerons également la gestion de votre dossier social.
Des frais de constitution de dossier sont facturés lors de l'établissement du premier bulletin de paie.

Ces frais permettent :

- de paramétrer votre dossier dans notre logiciel de paie
- de prendre connaissance de votre convention collective et de vous en expliquer les spécificités.

§ Constitution du dossier social 250.00 € HT

Mission		Total Annuel € HT
Sociale	Gestion du Dossier Social : 200.00 € HT / mois	2 400.00 €
	Etablissement de vos Bulletins de paie : 18.50 € HT / l'unité	222.00 €

§ Contrat de travail	420.00 € HT
§ Renouvellement de contrat ou avenant	180.00 € HT
§ Promesse d'embauche	108.00 € HT
§ Déclaration Préalable Unique d'Embauche (DPAE)	22.00 € HT
§ Procédure de licenciement pour motif personnel ou économique	1 050.00 € HT
§ Procédure de rupture conventionnelle	360.00 € HT
§ Procédure de rupture de période d'essai	108.00 € HT
§ Solde de Tout Compte	20.00 € HT
§ Attestation Assedic	60.00 € HT
§ Certificat de travail :	OFFERT
§ Calcul du montant de l'indemnité légale ou conventionnelle de rupture du contrat de travail. et diverses vérifications concernant l'application du Droit et de votre convention collective	80.00 € HT

SIEGE SOCIAL
40, rue Hurst Mahieu
60270 GOUVIEUX
(03.44.67.18 .40

BUREAUX
563, rue de Paris
60520 CHAPELLE EN SERVAL
(03.44.54.88.88